

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois de mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 17 mars 2023.

Étaient présents : MM LESAUVAGE Huguette, Conseiller Suppléant d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREaute, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREaute, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REvet Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREaute (départ à 20h12) à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREaute,

Représentation de :

- M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE (départ à 20h58) par M. BLONDEL Jacques, Conseiller Suppléant de DAUBEUF-SERVILLE

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale et Mme SLIMANI, Responsable Finances.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	22
Nombre de votants	42

Délibération n° 039/2023

OBJET : TARIFICATION DES ANIMATIONS CULTURELLES ET TOURISTIQUES ORGANISEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX



Délibération n° 039/2023

OBJET : TARIFICATION DES ANIMATIONS CULTURELLES ET TOURISTIQUES ORGANISEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 28 avril 2014 autorisant le Président à créer des régies communautaires en application de l'article L2122-22 al.7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'acte modificatif de la régie temporaire de recettes n° 41/260 « Campagne de Caux Spectacle / Randonnée » en date du 9 février 2017,

Vu l'acte modificatif de la régie de recettes n° 41/260 « Campagne de Caux Spectacle / Randonnée » en date du 8 septembre 2020 pour la mise en place de PayFIP,

Vu l'avis favorable de la commission Culture, Animation, Evènementiel en date du 3 février 2023,

Considérant que dans le cadre de sa compétence Animations Touristiques et Culturelles, la Communauté de Communes Campagne de Caux organisera en 2023, plusieurs animations culturelles payantes. La commercialisation des places passe par l'application Open Billet et la régie de recettes DFT n°41/260 « Campagne de Caux Spectacle / Randonnée ».

Il convient donc de voter les tarifs ci-dessous pour l'année 2023.

▪ **Spectacles du Festival Marionnettes n°Caux 2023 :**

Pour tous les spectacles :

- Billet 13 ans et plus : 6 euros
- Billet 1 à 12 ans : 4 euros
- Billet moins de 1 ans : Gratuit
- Pass « Elus de la Commission Culture, Animation, Evènementiel » : Gratuit

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** les tarifs proposés ;
- **D'AUTORISER** le président à inscrire les sommes au budget ;
- **D'AUTORISER** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
**Communauté de Communes
Campagne de Caux**
52 Impasse du Lim
76110 GODERVILLE